

Conditions de police sanitaire animale: mouvements et importations d'équidés en provenance des pays tiers (abrog. directive 90/426 /CEE). Codification

2008/0219(CNS) - 31/03/2009

En adoptant le rapport de Mme Lidia Joanna GERINGER de OEDENBERG (PSE, PL), la commission des affaires juridiques a approuvé, dans le cadre de la procédure de consultation, la proposition de directive du Conseil relative aux conditions de police sanitaire régissant les mouvements d'équidés et les importations d'équidés en provenance de pays tiers (version codifiée)

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.